

Le Trait d'Union

Présentation de
la nouvelle Municipalité 03

Présentation de
la nouvelle identité visuelle 05

Trois gendarmes îlotiers
au service de la population
payernoise 08



**Catarina Pina**Présidente du Conseil communal
2025-2026

Éditorial

Cette année et demie à la présidence du Conseil communal aura été, sans aucun doute, l'une des expériences les plus marquantes de mon parcours politique. Je l'ai abordée avec beaucoup d'enthousiasme, mais aussi avec une certaine appréhension. Présider une assemblée, porter des responsabilités institutionnelles et représenter une Commune ne sont jamais des missions anodines.

Derrière chaque séance, chaque prise de parole et chaque décision, il y a des attentes, des sensibilités et des responsabilités humaines profondes.

Je ne cacherai pas qu'il y a aussi eu des moments de crainte. La peur de ne pas être à la hauteur, de commettre des erreurs ou de décevoir. Pourtant, ces doutes m'ont poussée à avancer avec sincérité, prudence et détermination.

Aujourd'hui, je termine cette année avec une profonde gratitude. Reconnaisante pour la confiance accordée, pour les échanges vécus et pour tout ce que cette expérience humaine et politique m'a apporté.

Je vous souhaite un bel été!

Hommage

Cyril Besson, collaborateur estimé de la Commune de Payerne, nous a subitement quittés il y a un mois, à l'âge de 40 ans. Employé en qualité de médiamaticien depuis 2017 au sein de l'administration communale, Cyril se chargeait avec beaucoup de cœur du centre d'impression. Il a également largement contribué à la mise en page et à l'impression du Trait d'Union. Il était l'une des premières personnes que rencontraient les nouvelles collaboratrices et les nouveaux collaborateurs, puisqu'il réalisait les photographies du personnel. Son sourire et son accueil chaleureux contribuaient à créer, dès les premiers instants, un sentiment de bienvenue au sein de la Commune de Payerne.

Cyril était un collègue apprécié de toutes et tous, reconnu pour son sourire constant, sa disponibilité et sa gentillesse. Toujours prêt à rendre service, il faisait preuve d'une grande générosité. Profondément engagé, il présidait la Fondation Avenir Plus, qui soutient des projets sociaux, économiques et sportifs en faveur des jeunes domiciliés dans la Broye. Son sens du partage l'avait naturellement conduit à consacrer une grande partie de son temps au bénévolat.

Son départ soudain laisse un grand vide au sein de l'administration communale. La Municipalité ainsi que l'ensemble du personnel communal adressent leurs sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

C. Thöny



Sommaire

Éditorial	02
Informations municipales	03-05
Ressources humaines	06
Population	07-08
Urbanisme, mobilité et environnement	09-10
Bâtiments – Infrastructures, travaux publics et domaines	11
Activités et loisirs	12
Actualités	13-15
Agenda des manifestations	16

Rédaction

Éditeur:

Municipalité de Payerne

Resp. rédactionnelle:

C. Thöny

Rédaction: E. Noverraz,

N. Surchat-Delpédro

Impression: IT

Parution: 4 fois par année

Distribution:

Journal gratuit -

tous ménages

Tirage: 5500 exemplaires

Photo de couverture:

© Jo Bersier

Contact:

tdu@payerne.ch

026 662 66 26

www.payerne.ch

Réseaux sociaux

Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux



Facebook

Instagram

LinkedIn

WhatsApp

Présentation de la nouvelle Municipalité

La nouvelle Municipalité a été assermentée au Temple de Payerne le mercredi 3 juin 2026. Elle entre en fonction le 1^{er} juillet 2026.

Les dicastères sont attribués comme suit :

- **Lionel Voinçon, Syndic:**
administration générale, finances, promotion économique et touristique, affaires régionales;
- **Monique Picinali, Municipale (1^{ère} Vice-syndic):**
urbanisme, aménagement du territoire, mobilité et environnement;
- **Jacques Henchoz, Municipal (2^e Vice-syndic):**
infrastructures, travaux publics, domaines, cave communale;
- **Sabine Rapin-Correvon, Municipale:** bâtiments, sports, accueil de jour, formation et cultes;
- **Emilie Losey, Municipale:** population, sécurité, affaires sociales, santé et culture.



Stéphane Wenger: banneret, Jacques Henchoz, Sabine Rapin-Correvon, Lionel Voinçon, Monique Picinali, Emilie Losey, Stéphane Savary: banneret

Conseil communal

Le Conseil communal, pouvoir législatif communal, a également été renouvelé pour cette nouvelle législature 2026 – 2031.

Il est composé de 70 membres dont les sièges sont répartis entre les différents groupes politiques soit :

- **Droite réunie (40 membres)**
- **Parti Socialiste et Indépendants (PSIP) (22 membres)**
- **Parti Payerne ensemble (8 membres)**

Pour la période du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027, Monsieur Martial Savary (Droite réunie) est élu à la Présidence. Madame Laura Macchia (PSIP) a été nommée 1^{ère} Vice-présidente.

Sauf cas exceptionnel, le Conseil communal siège le jeudi à 20 h 15 à la salle du Tribunal.

Les séances sont ouvertes au public.
Dates des prochaines séances :

**24 septembre 2026 | 29 octobre 2026 | 10 décembre 2026
4 février 2027 | 24 mars 2027 | 13 mai 2027 | 24 juin 2027**

Communication des décisions municipales

Préavis adoptés par la Municipalité.



Préavis n° 07/2026

Achat de la PPE n° 1187 au Café du Marché

La Municipalité propose l'acquisition du local commercial situé à la rue de Lausanne 3, actuellement exploité comme atelier cycles-scooters dans le bâtiment du Café du Marché. La Commune est déjà propriétaire de la majeure partie de l'immeuble. Cet achat permettrait d'assurer une maîtrise complète du bâtiment, de faciliter d'éventuels développements futurs du Café du Marché et d'éviter des contraintes de copropriété. Le commerce actuel poursuivrait son activité jusqu'au terme du bail prévu à l'horizon 2030.

Préavis n° 08/2026

Remise en état des installations du skater hockey à La Palaz

La Municipalité sollicite un crédit de Fr. 476'000.— pour rénover les infrastructures de skater hockey à La Palaz. Les installations, construites à la fin des années 1990, présentent aujourd'hui des signes importants d'usure: fissures sur la surface de



jeu, bandes endommagées, éclairage à mettre en conformité et gradins vieillissants. Ces travaux visent à garantir la sécurité des utilisatrices et utilisateurs et à maintenir une infrastructure sportive régionale active, dans l'attente du développement futur de la zone sportive de La Palaz.

Préavis n° 09/2026

2^e demande de crédits complémentaires au budget 2026

La Municipalité demande des crédits complémentaires et la validation de dépenses imprévisibles et exceptionnelles à hauteur de Fr. 93'000.— pour couvrir plusieurs dépenses imprévues intervenues en 2026.

Elles concernent notamment des contrôles de sécurité incendie dans les bâtiments communaux ouverts au public ainsi que le recours temporaire à des entreprises externes de nettoyage, en raison d'absences prolongées de personnel communal.

Préavis n° 10/2026

Comptes annuels 2025

Les comptes 2025 de la Commune présentent un résultat positif de près de Fr. 463'000.—, alors qu'un déficit supérieur à Fr. 1.2 million était budgété.

Cette amélioration s'explique principalement par un résultat favorable de la

nouvelle péréquation intercommunale et une maîtrise des charges communales. La Municipalité souligne toutefois que certains défis structurels demeurent et appelle à poursuivre une gestion financière prudente et rigoureuse.

Préavis n° 11/2026

Plan d'affectation « Les Hameaux »

La Municipalité soumet à adoption le nouveau Plan d'Affectation des Hameaux (Vers-chez-Savary, Corges, Vers-chez-Perrin et Etrabloz).

Ce projet vise à adapter un plan datant de 1968 aux exigences cantonales actuelles, notamment en réduisant les surfaces constructibles surdimensionnées tout en préservant l'identité des lieux.

Après plusieurs années de concertation et deux mises à l'enquête publique, le projet est présenté au Conseil communal avec les propositions de traitement des oppositions encore en cours.

Préavis n° 12/2026

Exercice du droit de préemption dans le cadre de la vente du DDP au second degré situé sur la parcelle RF n° 2113 accordé initialement à La Pati SA

La Municipalité demande au Conseil communal de ratifier sa décision d'exercer un droit de préemption lié au droit distinct et permanent (DDP) accordé à La Pati SA sur la parcelle RF n° 2113.

Cette démarche intervient dans un contexte d'incertitudes persistantes quant à la capacité du porteur de projet à mener à bien le développement initialement prévu, ainsi qu'à la suite d'une tentative de cession du DDP à un tiers sans accord préalable de la Commune.

En exerçant ce droit, la Municipalité souhaite préserver les intérêts stratégiques, patrimoniaux et financiers de la Commune, tout en garantissant la maîtrise future du site.

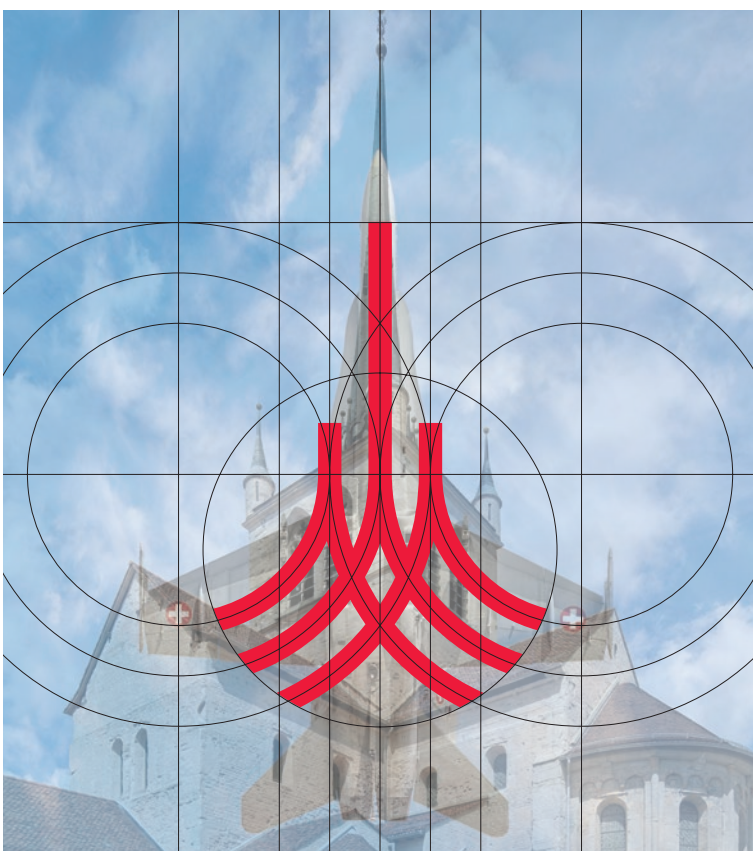
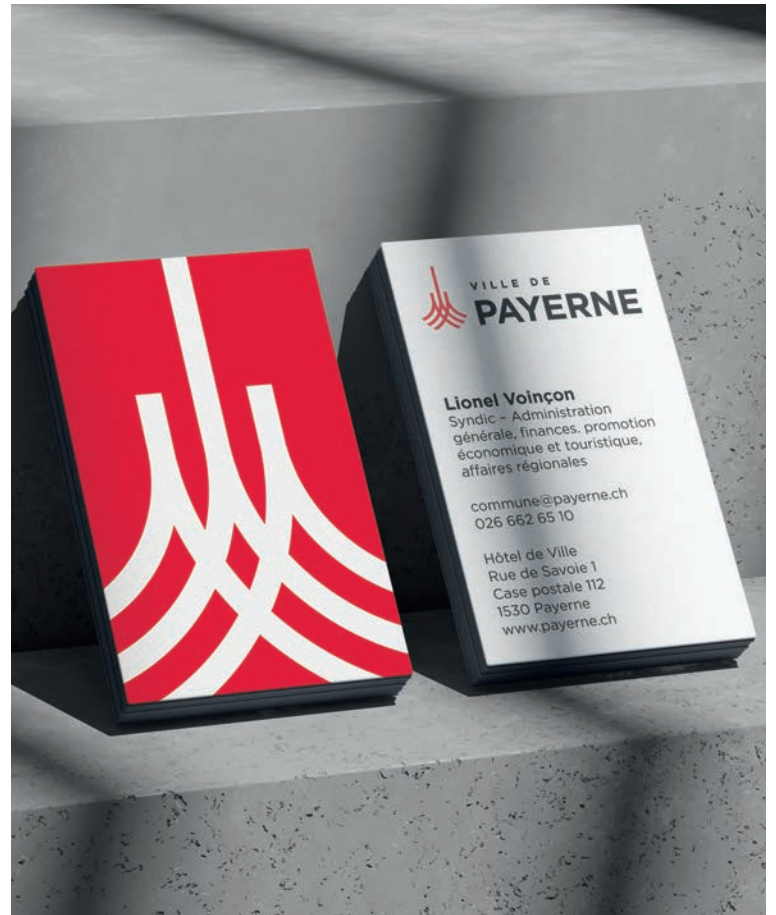
Le montant de Fr. 375'000.—, correspondant au prix de cession du DDP, a été consigné auprès d'un notaire dans l'attente de l'issue des procédures en cours. **C. Thöny**

Présentation de la nouvelle identité visuelle

La Ville de Payerne dévoile sa nouvelle identité visuelle, pensée pour réunir communication institutionnelle et promotionnelle dans un langage graphique cohérent.

Cette démarche modernise l'image de la Ville tout en valorisant ses traditions et son ouverture. Conçue pour être simple, agile et durable, cette identité s'adapte à tous les supports. Des visuels et un QR code accompagnent cet article pour vous faire découvrir les étapes de création.

N. Surchat-Delpédro



Découvrez notre toute nouvelle identité visuelle sous forme de vidéo en scannant le QR code.



« Patience, adaptabilité et beaucoup d'empathie ».

Une formatrice engagée au service des migrants allophones

Après plus de 8 ans au service de la Commune, Odile Favre prend une retraite bien méritée, laissant derrière elle un parcours riche et profondément humain dans la formation d'adultes migrants allophones.

C'est ainsi que, à l'aube de sa retraite, Odile Favre, formatrice de français au sein du secteur Animation socio-culturelle et Intégration, décrit les compétences dont elle a dû faire preuve depuis qu'elle est formatrice. Elle porte un regard positif sur sa carrière et estime avoir exercé un métier exigeant, mais profondément enrichissant.

C'est en 2015, après avoir accueilli dans son foyer deux érythréens, qu'elle s'engage comme bénévole dans l'animation d'ateliers de français pour adultes ayant pour objectif de faciliter leur intégration sociale et professionnelle. « J'ai toujours été attirée par les contextes interculturels et j'aime apporter mon soutien aux personnes en difficulté », confie-t-elle. C'est finalement au début de l'année 2021 qu'elle rejoint la Commune, avec la professionnali-

sation du programme d'intégration destiné aux migrantes et migrants soutenu par le Bureau Cantonal de l'Intégration.

À ses débuts, elle intervient comme aide-formatrice en langue, aidant les apprenantes et apprenants à acquérir les bases nécessaires pour communiquer dans la vie quotidienne. Rapidement, son rôle évolue et elle continue à se former aux nouvelles méthodologies d'enseignement du français et en particulier de l'alphabétisation. « C'est un cadeau de pouvoir se former encore. »

Au fil des années, Odile développe une approche centrée sur les besoins des apprenantes et apprenants. Elle insiste sur l'importance de la confiance et de la valorisation des parcours de chacune et chacun : « Ces personnes arrivent souvent

avec des histoires de vie complexes. Il faut prendre le temps, écouter, et construire avec elles. » Parmi ses nombreux souvenirs, certaines rencontres l'ont particulièrement marquée et elle n'a jamais hésité à leur apporter son soutien. « Ce sont tous ces moments-là qui donnent du sens à notre travail », explique-t-elle avec émotion.

Si la retraite marque la fin de son activité professionnelle, son engagement, lui, reste intact. Elle se dit confiante quant à l'avenir de la formation des adultes migrants, tout en soulignant les défis à venir : « Les besoins évoluent, mais l'essentiel reste le même : accompagner les personnes vers plus d'autonomie et de dignité. »

Retour sur la sortie des seniors

Excursion au Château d'Oron: une journée de partage et de découverte pour les seniors de Payerne.

Le 4 juin 2026, environ cent soixante-cinq seniors ont troqué leur quotidien pour une petite escapade en terre vaudoise. Départ à 11h00 depuis l'Hôtel de Ville: au programme, convivialité et découvertes.

À leur arrivée, les participantes et participants ont été accueillis dans le cadre apaisant du Château d'Oron, niché dans un écrin de verdure.

Ils ont savouré, dans les grandes salles, un délicieux menu préparé avec soin par le traiteur d'Oron-la-Ville, «La Chenille Gourmande». Les discussions animées et les éclats de rire ont rythmé ce moment de repas convivial.

L'après-midi a permis l'exploration des appartements et de la bibliothèque, plongée dans le charme d'antan. La collection de livres du Château compte plus de 18 milles



ouvrages. Le retour pluvieux a clôturé cette parenthèse laissant à chacune et chacun le souvenir d'une journée où le plaisir de partager, découvrir était au rendez-vous.

Une journée simple, mais précieuse, rappelant que le bonheur se niche souvent dans les moments partagés.

A. Maendly

Payerne s'engage contre le racisme avec créativité et dialogue



Du 20 mars au 23 avril 2026, la Commune de Payerne a réaffirmé son engagement contre le racisme et les discriminations à travers une programmation riche et variée.

Point central de cette édition, une exposition à ciel ouvert a présenté, dans différents lieux de la ville, des témoignages de payernoises et payernois

confrontés au racisme. Accompagnés de faits, de réflexions et de QR codes donnant accès à des podcasts, ces récits ont sensibilisé le public aux réalités vécues par les personnes concernées. Inaugurée par une promenade sonore collective, l'exposition est restée visible durant un mois.

Autre moment fort, la table ronde «Rire de tout, répondre de quoi?», modérée par Vjosa Gërvalla. Une trentaine de personnes ont participé à cet échange consacré aux liens entre humour, liberté d'expression et racisme.

Les intervenantes et intervenants ont abordé l'évolution de la lutte contre le racisme, le rôle de la satire, le cadre légal ainsi que les défis liés à la diffusion de contenus humoristiques.

Grâce à la diversité de ses formats, la Semaine d'actions contre le racisme 2026 a favorisé le dialogue, l'écoute et la réflexion collective autour des discriminations.

H.Lelièvre

Le Pôle Jeunesse en pleine effervescence

Nouvelle équipe, même dynamisme pour le Pôle Jeunesse, qui a proposé de nombreuses activités tout au long de l'année scolaire 2025-2026. Depuis septembre, les accueils libres organisés chaque vendredi soir au Centre socioculturel ont rencontré une belle participation. Ces rendez-vous permettent aux jeunes de se retrouver, d'échanger et de développer des projets avec l'équipe d'animation.

Durant l'hiver, les Sports weekends, organisés dans les salles de gym de La Promenade, ont une nouvelle fois connu un succès. Mixtes ou réservés aux filles, ils offrent aux participantes et participants la possibilité de pratiquer une activité sportive dans un cadre sécurisé.

Les «Bouge à la Halle» ont également rencontré un large public. Organisés un mercredi par mois de septembre à juin, ces rendez-vous proposent des espaces dédiés au sport, aux jeux et à la détente dans une ambiance conviviale.

Le Pôle Jeunesse remercie les usagères et usagers pour leur engagement, qui contribue à la qualité et au dynamisme des projets proposés.

Cet été, l'équipe d'animation ira à la rencontre de la population sur les places de jeux de la Ville avec des activités ludiques et créatives. Informations disponibles sur Instagram et le site web.

@ascpayerne
www.payerne.ch

M.Hamidi



Trois gendarmes îlotiers au service de la population payernoise

Depuis le 1^{er} juin 2026, trois gendarmes îlotiers sont exclusivement affectés à la Ville de Payerne. Cette mesure, mise en place grâce à un accord entre la Municipalité et l'État de Vaud, renforce la présence policière sur le territoire communal et marque une nouvelle étape dans l'organisation de la sécurité publique payernoise.

Ce dispositif résulte d'une analyse approfondie de la situation sécuritaire locale et de la volonté commune d'assurer une présence visible, régulière et rassurante au cœur de la cité. Il s'inscrit pleinement dans la philosophie de la police de proximité, fondée sur l'écoute, le dialogue et la prévention.

Les nouveaux îlotiers ont pour mission de renforcer les liens avec la population, les commerçantes et commerçants, les asso-

ciations et les différentes actrices et acteurs de la vie locale. Leur présence accrue sur le terrain permet également de développer des actions préventives et d'améliorer la coordination entre les autorités communales et la Police cantonale.

Bien qu'intégrés à la Gendarmerie vaudoise, les trois policiers ont installé leurs bureaux au sein de l'Administration communale, aux côtés des assistants de sécurité publique. Cette proximité favorise une collaboration quotidienne entre les différents partenaires impliqués dans les questions de sécurité.

Les îlotiers travaillent ainsi en complémentarité avec les missions de la sécurité publique, du travailleur social de proximité, de la médiation ainsi que celles de tous les services concernés par le domaine public. Un bureau opérationnel réunissant les

représentants de la Commune et de la gendarmerie assure le suivi et la coordination de ce nouveau dispositif. Les prestations du poste de gendarmerie de Payerne ainsi que les interventions de la gendarmerie mobile depuis Yverdon-les-Bains, notamment en cas d'urgence, restent pleinement maintenues.

Les trois gendarmes engagés disposent chacun d'au moins quinze années d'expérience au sein de la Gendarmerie vaudoise.

Leur parcours et leur connaissance du terrain constituent des atouts essentiels pour assurer ce rôle d'interface entre la police et la population.

N. Surchat-Delpédro



Les nouveaux îlotiers et la sécurité publique

PAS DE MOUSTIQUE TIGRE CHEZ MOI



Moustique tigre

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est l'une des espèces invasives les plus redoutées. Aidé par le réchauffement climatique et les activités humaines, il est installé dans le Canton de Vaud depuis 2022.

Pourquoi est-il indésirable ?

Dans les pays où il bien installé, le moustique tigre sert de vecteur à des maladies tropicales comme la dengue, la maladie à virus zika et le chikungunya. Ce sont des virus capables de se répliquer à l'intérieur du moustique tigre et d'être ensuite transmis via les piqûres. Les virus usuellement présents en Suisse, ne sont pas transmis par les piqûres de moustique. La stratégie des autorités fédérales et cantonales est de maintenir la population de moustiques tigres à un niveau très bas pour limiter des transmissions locales de maladies.

Comment le reconnaître ?

Il est plus petit que nos moustiques et peut disparaître complètement derrière une pièce de 5 centimes. Il est noir, avec des rayures blanches bien visibles sur le corps et sur les pattes, et possède également une ligne blanche qui traverse le thorax.

Très agressif, il peut piquer plusieurs fois la même personne, même en plein jour, contrairement aux moustiques usuels qui

piquent généralement le soir ou la nuit. Un moustique qui pique en plein jour est probablement un moustique tigre.

Où vit-il et comment s'installe-t-il ?

Le moustique tigre vit dans de petites réserves d'eau stagnante de quelques centimètres seulement.

De nombreux objets peuvent servir de lieux de ponte : bâches, soucoupes de pots de fleurs, arrosoirs, poubelles, fontaines à oiseaux, trous dans les murs, gouttières ou encore vieux pneus.

Dans les jardins et sur les balcons, une grande quantité d'objets est donc susceptible de lui offrir un habitat idéal. En revanche, il n'apprécie pas les grands espaces ouverts comme les étangs, les piscines bien entretenues, les rivières ou les grands plans d'eau avec beaucoup de prédateurs naturels. Le moustique tigre ne vole pas sur de longues distances.

Pour se déplacer, il profite des transports motorisés, comme les voitures ou les bus.

Les gestes simples à adopter afin d'empêcher son installation :

- Videz tous les trois jours les eaux stagnantes ;
- Retournez les pots et les récipients non utilisés ;
- Empêchez l'accès aux récipients qui ne peuvent pas être vidés en les couvrant avec un bouchon ou un voile ;
- Abreuvez les oiseaux et les abeilles en cas de canicule : ce sont des prédateurs naturels. Il suffit de nettoyer le récipient tous les trois jours ;
- Protégez les récupérateurs d'eau de pluie ;
- Contrôlez et nettoyez régulièrement les descentes de chéneaux et les fonds de dépotoirs.

F. Jeannin

Que faire en cas de découverte de moustique tigre ?



Scannez le QR code pour tout signalement et de plus amples informations.

Inauguration du Parc Aimée Rapin

Le samedi 20 juin 2026, la Commune a célébré l'inauguration officielle du nouveau Parc Aimée Rapin, baptisé en hommage à l'artiste peintre Aimée Rapin et afin de perpétuer le souvenir de son œuvre et de son attachement à la région.

Un espace central, longtemps dédié au stationnement, a été rendu à ses habitantes et habitants sous la forme d'un parc ouvert sur la Broye, conçu pour la promenade, la rencontre et la détente. Un lieu de vie, au cœur de la ville.

La matinée a débuté par une partie officielle en présence des membres de la Municipalité, du Conseil communal ainsi que d'un représentant du label Cité de l'énergie. À cette occasion, la Ville a eu l'honneur de recevoir le label Gold Cité de l'énergie, une distinction récompensant son engagement en faveur du développement durable et de la transition énergétique.

La journée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale et festive, ouverte à l'ensemble de la population. Les visiteuses et visiteurs ont pu profiter de différents stands de peinture organisé par l'Association du site de l'Abbatiale de Payerne, ainsi que des activités proposées par la Commune et l'association Broye



Lionel Voinçon, Syndic, Monique Picinali, Municipale, Georges Ohana, ambassadeur du label Cité de l'énergie et Anne-Gaëlle Villet, directrice-conservatrice du site de l'Abbatiale entourent le nouveau totem du parc Aimée Rapin.

Source de Vie. Cette belle journée de rencontre et de partage a permis de mettre en valeur ce nouvel espace public tout en rendant hommage à une artiste qui laisse un souvenir durable dans la mémoire collective payernoise.

N. Surchat-Delpédro

Des solutions pour vous protéger en cas de fortes chaleurs

Garder la chaleur hors de votre logement

Fermer les fenêtres, volets et stores pendant la journée
Bien aérer le matin tôt, le soir et/ou la nuit

Boire souvent, sans attendre d'avoir soif

1,5 à 2,5 litres d'eau par jour
Éviter les boissons sucrées, le café, le thé et l'alcool, qui favorisent la déshydratation

Privilégier les sorties et les activités physiques aux heures les plus fraîches

Sortir de préférence le matin tôt : l'air est frais et moins pollué

Porter des vêtements légers

Privilégier les habits clairs et amples

Travailler aux heures fraîches et/ou se protéger du soleil

Avec, autant que possible, couvre-nuque, crème solaire indice 50, ombrage, etc.

Urgence vitale ?
144

Penser aux autres

Prendre des nouvelles de ses amis, voisins et proches vulnérables (personnes âgées, malades, nécessitant assistance, etc.)

Consulter les prévisions météorologiques

Dans les médias, applications mobiles et sur le web

Manger léger

De préférence des repas froids, riches en fruits et légumes
Éviter de consommer des aliments laissés longtemps à température ambiante (risque d'intoxication alimentaire)

Se rafraîchir

Avec un brumisateur et/ou un linge mouillé, une baignade ou une douche fraîche
Rester dans un lieu frais

Votre état de santé vous inquiète ?
appelez
votre médecin
ou la Centrale des médecins
0848 133 133

S'informer en cas de prise de médicaments

Auprès du médecin ou en pharmacie pour identifier des problèmes liés à la chaleur

Rénovation des installations de tennis

La rénovation des installations de tennis à Payerne avance selon le calendrier prévu. Les courts 1 à 4, autrefois en terre battue traditionnelle, ont été rénovés avec un revêtement RedPlus (proche de la terre battue, mais nécessitant moins d'entretien) et ont été réceptionnés par la Commune à temps pour le premier interclub début mai. Les retours des utilisatrices et utilisateurs sont très positifs ce qui est réjouissant pour la direction du projet.

Les travaux relatifs au tennis park (anciennement courts 5 et 6), ont débuté le 23 avril 2026. Cet espace, réaffecté à

d'autres sports de raquettes dérivés du tennis comprendra 2 terrains de padel, 2 de pickleball et un terrain de touch tennis (mini-tennis). La fin des travaux est prévue pour fin août 2026.

Enfin, la troisième phase, consacrée à la réfection de la buvette, débutera en septembre 2026, avec une livraison prévue début mai 2027, juste à temps pour accueillir les premiers interclubs de la prochaine saison tennistique. L'ensemble des installations sera accessible aux personnes à mobilité réduite et ouvert au public dès la saison 2027.

M. Patthey



Stand de tir de Vers-chez-Perrin

Modernisation et assainissement du site

Les travaux de modernisation des installations techniques du stand de tir de Vers-chez-Perrin se poursuivent conformément au planning prévu. Les anciennes installations, devenues obsolètes, ont été remplacées par de nouvelles cibles électroniques modernes, garantissant une exploitation fiable et conforme aux exigences actuelles.

La prochaine étape concernera l'assainissement de la butte de tir, rendu nécessaire par les exigences cantonales en matière de protection des eaux et de dépollution des sites contaminés. Ces travaux consistent au retrait et au traitement des terres polluées par le plomb accumulé au fil des décennies d'exploitation du stand. Afin de permettre à la société de tir «La Campagnarde» de terminer sa saison de tir, le chantier débutera dès le lundi 14 septembre 2026, soit immédiatement après la fin la saison officielle. À la suite de l'assainissement, les nouveaux pièges à balles seront installés.



Un mur sera également construit derrière ces installations en remplacement d'une nouvelle butte de terre.

S. Scarpino

Informations sur votre eau de consommation

La qualité de l'eau distribuée à Payerne en 2025 répond aux exigences légales selon les analyses réalisées par le Laboratoire cantonal.

Plus de trente prélèvements ont été effectués sur le réseau communal et six au puits de la Vernaz.

L'approvisionnement provient à 71% de l'eau de nappe de Corcelles (La Vernaz) et à 29% de différentes sources locales.

La consommation annuelle d'eau a atteint 1.23 million de m³ pour Payerne, Fétigny et l'Armée.

Avec une dureté élevée comprise entre 35.6 et 45°f, l'eau payernoise est considérée comme «très dure», ce qui améliore son goût mais nécessite un entretien régulier des installations sanitaires.

F. Monney



Retrouvez toutes les valeurs détaillées sur www.payerne.ch/infrastructures/



L'Instrum, c'est bientôt
150 ans d'activité!

Présentation de l'Union Instrumentale de Payerne

Bon nombre de Payernoises et Payernois ont un jour dû se demander d'où venaient les notes de musique qui s'échappent régulièrement de l'Hôtel de Ville. Non, ce ne sont pas notre Exécutif ni le Greffe qui passent de la musique, mais bien l'Union Instrumentale qui peut être entendue.

L'Instrum, c'est bientôt 150 ans d'activité, mais c'est surtout une fanfare où se côtoient une équipe de musiciennes et musiciens motivés, animés par la même passion de vivre et de faire vivre des émotions à travers la musique. Mais finalement, c'est quoi une fanfare? On entend souvent le terme «fanfare» pour décrire à peu près tous les groupes de musique. Pourtant, chaque formation possède ses particularités, et l'Instrum fait partie des rares sociétés suisses à évoluer dans cette configuration. Chez nous, cuivres et saxophones se côtoient, un mélange dont nous sommes fiers de porter les couleurs. Actuellement,

la société se compose d'une quarantaine de membres, répartis entre la fanfare et la section tambours. Percussions, trompettes, jeunes et moins jeunes — de 15 à 92 ans! — nos membres viennent de tout horizon et se retrouvent 1 à 2 fois par semaine. L'aboutissement de notre travail peut être écouté lors de nos concerts annuels, mais également lors des gîrons, concours, manifestations payernoises et bien d'autres sorties.

L'Instrum est une société qui a toujours plaisir à voyager. Entre le Vatican, Prague et plus récemment Asti, ces expéditions

musicales sont toujours des moments forts de la vie de la société! Nos membres auront certainement des anecdotes à vous raconter si vous souhaitez en savoir plus...

Comme une société n'est rien sans relève, la formation de musiciennes et musiciens nous tient particulièrement à cœur. Notre école de musique forme des jeunes dès l'âge de 4 ans, et les accompagne tout au long de leur parcours musical.

Peut-être que vous qui lisez ces lignes avez un instrument quelque part qui ne demande qu'à être joué? N'hésitez pas à nous contacter si l'envie de reprendre ou de commencer la musique vous tente! Vous trouverez les informations de contact sur notre site internet www.instrumpayerne.ch.

Abbatiale de Payerne

Les jardins imaginaires s'installent à l'Abbatiale

Cet été, l'Abbatiale de Payerne invite ses visiteuses et visiteurs dans un univers végétal mêlant jeu, exploration et imagination. À travers un jeu de piste sensoriel, des visites-aventures immersives et des rendez-vous contés, enfants comme adultes plongeront au cœur des Jardins imaginaires de l'Abbatiale. Leur quête les mènera sur les traces de Frère Claude, l'étrange moine infirmier, à la recherche des secrets de ses plantes et recettes magiques. Une aventure estivale à vivre tout l'été à l'Abbatiale.

Jeu de piste sensoriel

Tout au long de l'été, un jeu de piste sensoriel pensé spécialement pour les familles leur permettra de découvrir l'Abbatiale à leur rythme. À l'aide d'un livret d'exploration, les visiteuses et visiteurs suivront les traces de Frère Claude dans les Jardins imaginaires de l'Abbatiale, au fil d'énigmes et de découvertes faisant appel aux cinq sens. Inspiré du monde végétal et des jardins médiévaux, ce parcours ludique invite enfants comme adultes à percer les secrets des recettes du mystérieux moine infirmier et de ses étonnantes plantes. Observer, toucher, sentir ou encore écouter permettront aux familles d'avancer dans cette aventure estivale qui promet une visite pleine de surprises.

Infos pratiques: du 1^{er} juillet au 31 août, de 10h00 à 17h30. Conseillé dès 6 ans.

Visite-aventures et mercredis contés

Tous les mercredis matins, des activités donneront vie aux Jardins imaginaires de l'Abbatiale. Les familles seront invitées à prolonger l'expérience avec des contes et des aventures immersives spécialement pensées autour du végétal et des mystères de Frère Claude.



Mercredis contés

La conteuse Nathalie Marion emmènera enfants comme adultes dans un univers féérique inspiré des jardins, des plantes et des mystères du Moyen Âge. Elle plongera le public dans ses récits en les accompagnant de matières à toucher, parfums et découvertes gustatives, pour donner corps aux histoires racontées. Une parenthèse de douceur et de poésie à partager en famille au cœur de l'Abbatiale.

Infos pratiques: 8 juillet, 15 juillet, 29 juillet et 19 août 2026, à 10h30. Durée environ 30 minutes. Sur inscription.

Visites-aventures avec Frère Claude

Frère Claude quittera les pages du livret d'exploration pour guider lui-même les petites aventurières et petits aventuriers dans les Jardins imaginaires, transformant l'Abbatiale en terrain de jeu et d'aventure.

Entre énigmes, défis sensoriels, découvertes inédites, il les entrainera à la recherche des secrets de ses plantes et recettes magiques. Une visite vivante et pleine d'humour, à vivre entre enfants ou à partager en famille.

Infos pratiques: 22 juillet, 5 août, 12 août et 26 août 2026, de 10h30 à 11h30. Conseillé dès 5 ans. Sur inscription.



Retrouvez toutes les informations pratiques et inscriptions en scannant le QR code.

Un été en musique à l'Abbatiale

L'été se poursuivra également en musique à l'Abbatiale de Payerne. Du 10 au 18 juillet 2026, le centre historique accueillera la deuxième édition de l'Opéra de l'Impératrice avec Ottone, re di Germania de Georg Friedrich Händel. Cet opéra baroque plongera le public dans une intrigue faite de pouvoir, de complots et de romance. Plusieurs mini-concerts découvriront également animer les week-ends des 25 et 26 juillet, 1^{er} et 2 août et 8 et 9 août 2026.

L. Brodard

Programme complet et informations: www.abbatiale-payerne.ch/agenda.



Tarifs spéciaux

Jeu de piste: activité comprise dans le billet d'entrée du parcours de découverte. Entrée gratuite pour les habitantes et habitants de Payerne.

Mercredis contés: Fr. 5.— par personne pour les habitantes et habitants de Payerne (adultes et enfants)

Visites-aventures: Fr. 10.— par personne pour les habitantes et habitants de Payerne (adultes et enfants)

2^e édition de l'Opéra de l'Impératrice

Après une première édition enthousiasmante en juillet 2024, au succès artistique largement salué, une nouvelle édition de l'Opéra de l'Impératrice prend forme. Le projet 2026 tient à conserver les caractéristiques qui ont fait la réussite de la première édition : une « taille humaine », une accessibilité et surtout une grande qualité artistique.

En choisissant *Ottone, re di Germania* (HWV 15) de Georg Friedrich Händel, l'Opéra de l'Impératrice propose une véritable « saison 2 » : au cœur du drame, l'empereur Otton II, fils de l'Impératrice Adélaïde et petit-fils de la Reine Berthe, prolonge l'épopée familiale initiée dans l'édition précédente.

La mise en scène de cette œuvre pour six solistes de haut vol et un orchestre baroque de 18 instrumentistes doit permettre à la population locale de s'approprier l'histoire universelle, tout en vivant

une expérience unique au pied de l'Abbatiale. Dans le respect des sources et une mise en valeur imaginative des lieux, le concept artistique se décline avant et après le spectacle au cœur d'une ville, en lien avec sa population, ses artisanes et artisans et ses productrices et producteurs.

Ottone, re di Germania (HWV 15) de George Frideric Handel. Opera seria baroque en langue italienne en trois actes, durée totale 3 heures.

Dans la cour du château de l'Abbatiale, animations musicales dès 17 h 00 et présentation de l'intrigue dans la salle de cinéma du parcours de visite. Représentation à 19 h 30 vendredi 10, samedi 11, mardi 14, mercredi 15, vendredi 17 et samedi 18 juillet 2026.

Reports possibles selon conditions météorologiques : 12, 13, 16 et 19 juillet 2026.

P. Auer



Retrouvez toutes les informations pratiques.



1^{er} Août : la Fête nationale s'annonce sous les meilleurs auspices



À l'occasion de la Fête nationale, la Société de Développement de Payerne, avec le soutien des autorités communales, invite chaleureusement la population à se retrouver les 31 juillet et 1^{er} août pour deux soirées placées sous le signe de la convivialité, du partage et des traditions suisses.

Gastronomie et produits du terroir

Les festivités débiteront en fin d'après-midi, les deux jours, dans et autour de la cantine installée sur la Place du Marché. Le festival de raclettes fera son retour avec ses six chalets proposant, pour la troisième année consécutive, des fromages du val de Bagnes.

Des grillades, telles que saucisses et cervelas, compléteront l'offre afin de satisfaire les petites et grandes faims.

Ambiance musicale et partie officielle

Une animation musicale accompagnera les festivités et contribuera à créer une ambiance festive propice au chant et à la danse. Le 1^{er} août au soir se tiendra la partie officielle, comprenant le discours du 1^{er} citoyen payernois ainsi que celui

d'une personnalité invitée, rappelant les valeurs d'unité et de solidarité propres à notre pays.

L'Union Instrumentale de Payerne accompagnera cette partie oratoire en interprétant l'hymne national et en nous gratifiant de quelques morceaux choisis dont elle a le secret.

Informations pratiques

Le public est invité à participer nombreux à ces moments de rencontre et de fête, en famille ou entre amies et amis, au pied de la majestueuse Abbaye.

Horaires :

- 31 juillet : 17 h 00 – 23 h 00
- 1^{er} août : 17 h 00 – 23 h 00 (partie officielle à 20 h 15)

Toutes les informations complémentaires sont disponibles sur les réseaux sociaux et le site internet de la Société de Développement.

Fermeture de routes slowUp de la Broye

Le dimanche 26 juillet 2026 de 10h00 à 17h00 se déroulera la quatrième édition du slowUp de la Broye. Le parcours traversera les localités de, Payerne, Corcelles, Grandcour, Estavayer-le-Lac, Lully, Montet, Cugy et Fétigny. Les routes seront fermées à la circulation entre 09h00 et 18h00:

- Route d'Yverdon
- Rue d'Yverdon
- Grand Rue
- Place du Marché
- Rue du Temple
- Avenue Général-Jomini
- Route de Neuchâtel

Merci de respecter la signalétique mise en place.

N. Surchat-Delpédro



Retrouvez toutes les informations utiles sur www.slowup.ch/broye

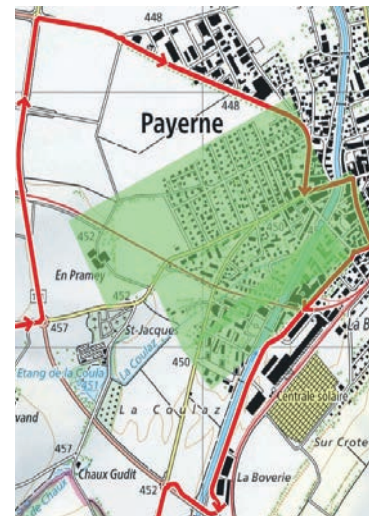


Tour de France Femmes 2026, fermeture de routes

Le samedi 1^{er} août 2026, le passage du Tour de France Femmes entraînera des restrictions de circulation à Payerne.

À cette occasion, plusieurs routes seront fermées à la circulation entre 14h00 et 16h45.

Durant cette période, les habitantes et habitants du secteur ouest de la ville ne pourront pas quitter la ville en véhicule.



La population est invitée à respecter la signalisation mise en place ainsi que les consignes des autorités.

Toutes les informations pratiques seront disponibles sur www.payerne.ch.

N. Surchat-Delpédro

La Fête de la Terre revient pour sa 4^e édition

La 4^e édition de la Fête de la Terre se déroulera le samedi 8 août 2026 sur le domaine de la Belle Ferme.

Tout au long de cette journée conviviale et familiale, les visiteuses et visiteurs pourront découvrir une exposition de tracteurs de collection, ainsi que des présentations de machines agricoles et de chevaux de trait au travail. Les enfants auront également l'occasion de profiter de promenades à poney et d'approcher les animaux de la ferme. Une offre de restauration et une tonnelle seront à disposition de 10h00 à 19h00.

Les organisateurs se réjouissent d'accueillir petits et grands pour partager un moment chaleureux autour des traditions agricoles et de la vie à la ferme.

Le comité



Foodtruck & Art Festival

La 4^e édition du Foodtruck & Art Festival revient du 28 au 30 août 2026 sur la Place du Marché. Véritable rendez-vous culinaire, l'événement invite le public à un voyage gastronomique aux saveurs du monde, grâce à une sélection variée de foodtrucks proposant des spécialités d'ici et d'ailleurs. Durant trois jours, petits et grands pourront profiter d'une ambiance chaleureuse et conviviale au cœur de la ville.

De nombreuses animations viendront rythmer le week-end: spectacles de cirque, concerts, fanfares de rue et autres performances artistiques feront vibrer la place. L'art vivant et les découvertes culturelles s'entremêlent pour offrir une expérience unique et accessible à tous. Que vous soyez amateur de bonne cuisine, curieux de nouvelles saveurs ou simplement à la recherche d'un moment de détente, le Foodtruck & Art Festival vous promet de beaux instants de partage et de convivialité.

Y. Gilliard





Manifestations

Dates 2026	Désignation manifestation	Lieu	Société organisatrice
10 - 19 juillet	Opéra de l'Impératrice «Ottone, re di Germania» de Händel	Cour du Château	Comité de l'opéra
26 juillet	Tournoi de pétanque populaire en doublette	Boulodrome, Av. du Stade 7	Les Boules Payernoises
26 juillet	slowUp de la Broye	Place du Marché	Comité d'organisation local
31 juillet, 1 ^{er} août	Fête nationale	Place du Marché	Société de Développement
8 août	Fête de la Terre	Domaine de la Belle Ferme	Les Amis de la St-Marin
14 - 17 août	Tirage de Payerne	Place des Tireurs à la cible	Société des Tireurs à la cible et la Jeunesse
28 - 30 août	Foodtruck & Art Festival	Place du Marché	Guggenmusik Tetanoces
4 septembre	Payerne Morning Run	Stade municipal	Ville de Payerne
4, 5 septembre	Malt'Broye Festival	Halle des Fêtes	Malt'Broye
5 septembre	Marché d'Eté	Place du Marché	Ville de Payerne
6 septembre	Tournoi de pétanque populaire en doublette	Boulodrome, Av. du Stade 7	Les Boules Payernoises
11 - 13 septembre	Concerts Jenkins Chœur de l'association EnBroysie	Halle des Fêtes	Association EnBroysie
18, 19 septembre	Poulpe Festival	Place du Marché et centre-ville	Poulpe Festival
26 septembre	Fête multiculturelle	Place du Marché	CCSI
27 septembre	Championnats vaudois de concours multiples	Stade municipal	Centre Athlétique Broyard

Agenda de l'Abbatiale

Chaque premier samedi du mois, 18h15: concert d'orgue dans l'Abbatiale ou dans la Paroissiale.

- **1^{er} juillet - 31 août 2026**
10h00 - 17h30
Les Jardins imaginaires de l'Abbatiale - Jeu de piste sensoriel pour familles
- **8, 15, 29, juillet et 19 août 2026**
10h30
Mercredi conté
- **10 - 18 juillet 2026**
19h30
Opéra de l'Impératrice
- **22 juillet, 5, 12 et 26 août 2026**
10h30 - 11h30
Visite-aventure avec Frère Claude
- **24 juillet - 9 août 2026**
10h00 - 17h30
Parcours végétalisé dans la cour du Château
- **25 et 26 juillet 2026**
11h30 et 16h30
Mini-concerts découverte à l'Abbatiale
- **1^{er} et 2 août 2026**
11h30 et 16h30
Mini-concerts découverte à l'église paroissiale
- **8 et 9 août 2026**
11h30 et 16h30
Mini-concerts découverte dans la cour du Château
- **24 - 27 septembre 2026**
10h00 - 17h30
De Vert et d'Art, 3^e édition

Horaires de l'Administration communale 2026

Lundi au vendredi :
08h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

Horaires spéciaux durant l'été :
6 juillet au 14 août : fermeture des guichets tous les après-midi
18 août : fermé, férié payernois Tirage

Contrôle des habitants et bureau des étrangers :
Fermé le mardi, permanence jusqu'à 19h00 le jeudi soir

Contact :
Administration communale
Rue de Savoie 1
1530 Payerne
026 662 66 26
www.payerne.ch